



BULLETIN D'INFORMATIONS

BILAN PROVISOIRE DE L'INCENDIE DU 25 SEPTEMBRE 2016 A ANKASINA Lundi 26 septembre 2016 – 19h00

Bulletin n°001

1-Situation générale

Dans la nuit du 25 septembre 2016, vers 11h00, un virulent incendie a ravagé certains quartiers du Fokontany Ankasina aux 67 ha - Commune Urbaine d'Antananarivo (CUA) - District Tanà I.

La cause est la chute d'une bougie, allumée dans un foyer. Tombée à terre, la flamme s'est rapidement propagée dans le foyer familial. Puis le feu s'est étendu vers d'autres maisons, prenant de l'ampleur au fur et à mesure.

Grâce à une rapide intervention des sapeurs pompiers de la CUA, le feu a pu être circonscrit assez rapidement et les dégâts contenus, mais ce n'est que vers 01h30 du matin que le feu a pu être réellement maîtrisé.

Dans la matinée du 26 septembre, une délégation de l'Etat, dirigée par son excellence Monsieur le Premier Ministre et des membres du Gouvernement, s'est rendue sur les lieux pour constater, de visu, la situation et déterminer comment venir en aide aux sinistrés.

Vers 9h ce matin, un poste de coordination opérationnelle a été mis en place pour coordonner les activités d'urgences. Il est géré par le CPC, avec des matériels du BNGRC et comprend des équipes du BNGRC, du Ministère de la Population, du CPC, du District Tana I, de la Croix-Rouge Malagasy, du Comité Local de Secours, ainsi que de la CUA.

Suite à une négociation avec la JIRAMA, l'éclairage public et l'alimentation en eau du site d'hébergement d'urgence des sinistrés est déjà réalisée.

2- Bilans

Selon l'évaluation provisoire par l'équipe sur le terrain, il a été recensé :

- 8 décédés ;
- 460 sinistrés, tous sans abris ;
- 112 cases d'habitation détruites.

3- Activités entreprises

REPONSES

- **Délégation de l'Etat, dirigée par son excellence Monsieur le Premier Ministre et des membres du Gouvernement afin de :**
 - Constaté de visu la situation ;
 - Apporter des consignes sur le respect d'espacements pour une nouvelle reconstruction ;
 - Venir en aide financièrement aux sinistrés, grâce à une somme de 5 000 000 Ariary.
 - Présenter les condoléances aux familles des victimes décédés, avec don d'enveloppes de circonstance.
- **Le BNGRC a mis en place :**
 - Riz blanc : 3 tonnes ;
 - Légumineuse : 1 500 kg ;
 - Tentes : 24 unités ;
 - Couvertures : 125 unités (5 balles) ;
 - Friperies : 10 sacs ;
 - Groupes électrogènes : 1 unité ;
 - Marmites n032 : 200 unités ;
 - Assiettes : 420 ;
 - Cuillères : 4020 ;
 - Palettes : 100 ;
 - Tôles : 100 feuilles.

COORDINATION

- BNGRC, CPC, CUA, Président FKT, Croix Rouge, MPPSPF, Comité Local de Secours :
 - Mise en place d'un poste de coordination pour l'évaluation des dégâts, la gestion du site d'hébergement, la gestion de la distribution des aides pour les sinistrés, etc..
 - Mise en place de latrines provisoires.
- JIRAMA :
 - Mise en place d'un éclairage public et d'une alimentation en eau.

4- Commentaires particuliers

Selon les données provenant de la base opérationnelle du BNGRC, on remarque que la fréquence des incendies domestiques trouve son apogée entre les mois de septembre et de décembre. Le chiffre déjà conséquent pour cette année, pourrait encore s'aggraver sous l'influence de l'augmentation de la température, accompagnée par des vents secs. Une forte sensibilisation de la population en matière d'incendie d'origine domestique et environnemental est fortement recommandée (reflexes comportementaux), ainsi que le renforcement des normes sur les issues de secours pour les bâtiments ou les maisons à usage commun.

PHOTOS D'ILLUSTRATION



Evaluation en cours



Sinistre



Mise en place tente pour les sinistrés